

Zeitschrift:	Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = revue de la Société Suisse des Bibliophiles
Herausgeber:	Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft
Band:	17 (1974)
Heft:	1
Artikel:	La bibliothèque de l'École cantonale de Porrentruy
Autor:	Ballmer, Roger
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-388206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ROGER BALLMER (*PORRENTRUY*)

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE CANTONALE DE PORRENTRUY

Un grand prince-évêque

Depuis l'époque de la Réforme, les princes-évêques de Bâle résidaient dans la petite ville de Porrentruy. Leur situation était alors peu enviable. Une partie de leurs sujets avaient adopté la nouvelle doctrine, et d'autres se montraient hésitants. Les finances de l'évêché étaient, en outre, si délabrées qu'on pouvait craindre le pire. Seul un prince-évêque énergique et résolu était à même de vaincre de telles difficultés. C'est ce que comprit le chapitre collégial de Bâle lorsqu'en 1575 il porta son choix sur un chanoine âgé de trente-trois ans seulement, Jacques-Christophe Blarer de Wartensee (2). L'œuvre considérable qu'il a accomplie durant son règne lui a valu le titre de Restaurateur de l'Evêché.

Arrêter les progrès de la Réforme, sinon regagner le terrain perdu, telle fut la première préoccupation du jeune prince-évêque. En 1579 déjà, il réussissait à gagner la protection des VII cantons catholiques. Puis il entreprit de couper le mal à la racine. Or il «manquait de pasteurs capables et instruits pour combattre l'hérésie, mettre en vigueur les bonnes mœurs et faire fleurir la chasteté de la vie religieuse». Ce sont là les motifs qu'il invoquait le 12 juillet 1590 dans une lettre adressée au général des jésuites pour lui demander l'envoi de six pères de cette compagnie. Il examinerait ensuite l'opportunité de fonder un collège.

Ses démarches ayant été couronnées de succès, il prit, dès le mois de mai 1591, les dispositions nécessaires à la fondation et à l'entretien d'un tel établissement. Il s'engagea à fournir les fonds pour la construction des bâtiments et la création d'une bibliothèque. Diverses fondations religieuses, telles

le prieuré de Miserez, le chapitre de Saint-Ursanne, l'abbaye de Bellelay, devaient assurer à l'école naissante des revenus suffisants.

La population de Porrentruy aida le prince-évêque à réaliser son projet. Elle céda, sans contrepartie, l'emplacement nécessaire aux constructions – la courtine d'enser la ville –, contribua aux dépenses et fournit même le bois des charpentes.

En août 1604, les jésuites pouvaient prendre possession du bâtiment principal. Mais Blarer de Wartensee n'avait pas attendu l'achèvement des travaux pour ouvrir des cours. Les jésuites avaient commencé à enseigner dès octobre 1591 dans une maison particulière.

C'est de cette époque que date la fondation de la bibliothèque. Un des premiers ouvrages acquis est la *Bible polyglotte d'Anvers*, exécutée par Plantin. Elle porte l'épigraphe: *Collegii societatis Jesu Bruntruti, 1595* (3).

Une salle du premier étage du collège fut réservée à la bibliothèque, qui demeura dans ce bâtiment jusqu'en 1898. La porte d'entrée était surmontée de deux cartouches avec cette inscription: *Famae mortuorum – Subsidio vivorum*. Plusieurs volumes qui vinrent enrichir la nouvelle institution sont munis de l'écusson armorié de Blarer de Wartensee, preuve évidente de sa sollicitude à l'égard du collège. Il fut bientôt imité par les bourgeois de la ville ou les nobles de la cour. C'est ainsi qu'en 1604, Henri Vergier et son épouse firent présent au collège de quelques volumes, d'une lampe en argent et d'une belle propriété, la Schliff, sise hors des murs de la ville. La liste est longue de ceux qui, par la suite, se montrèrent généreux envers la bibliothèque, dont les revenus fixes consistaient en une rente annuelle de 63 livres de Bâle.

Des origines à la Révolution française

D'emblée, le collège des Jésuites de Porrentruy connut un essor réjouissant. Sa renommée ne tarda pas à franchir les frontières de l'évêché. En 1624, les jésuites qui y enseignaient étaient plus de 20, et les élèves 480. La plupart de ces derniers étaient des étrangers venus d'Alsace, de Franche-Comté, de Bourgogne et même d'Allemagne.

Le développement de la bibliothèque allait de pair avec celui du collège lorsqu'en 1635 les malheurs de la guerre s'abattirent sur la partie septentrionale de l'Evêché de Bâle. Porrentruy connut l'occupation militaire, les jésuites furent expulsés, et leur école «livrée à la merci d'une soldatesque avide». A ces malheurs s'ajoutèrent la peste et la famine, qui nécessitèrent, à plusieurs reprises jusqu'en 1652, la fermeture des classes.

Une bibliothèque ayant été fondée à la cour épiscopale, une autre au couvent des capucins de la ville, une troisième enfin au séminaire institué en 1716, les dons à la bibliothèque du collège se firent plus rares. Néanmoins, à la fin du XVII^e siècle déjà, il avait fallu créer une charge de bibliothécaire (*praefectus bibliothecae*).

En 1773, la suppression de l'ordre des jésuites obligea le prince-évêque Simon-Nicolas de Montjoie à réorganiser le collège, dont les biens furent réunis au domaine de l'évêché. L'enseignement fut donné par des prêtres et quelques anciens membres de la compagnie de Jésus. Mais d'autres établissements confiés aux jésuites disparurent. Ce fut le cas du collège d'Ensisheim, en Alsace. Les livres de sa bibliothèque furent disséminés, et le collège de Porrentruy en acquit un certain nombre. Parmi les ouvrages de cette provenance, il convient de citer :

la *Bible polyglotte de Le Jay*, en 10 volumes in-folio, un des chefs-d'œuvre de la typographie parisienne,
la *Biblia maxima*, en 19 volumes in-folio, les œuvres de saint Thomas d'Aquin, en 16 volumes in-folio,

une remarquable édition des œuvres de Ciceron, par Coignard, en 9 volumes in-4°.

Selon les estimations de Trouillat, la bibliothèque du collège renfermait alors de 7000 à 8000 volumes, comprenant surtout des ouvrages de théologie. Les reliures étaient simples et sans luxe. Les éditions du XVI^e siècle étaient reliées en peau de sanglier, sur couvertures en bois, avec fermoirs en laiton. Les éditions du XVII^e siècle étaient reliées en parchemin sur carton, et les titres au dos des livres étaient peints à la main, en noir sur fond blanc. Les reliures en veau avec titres dorés n'y firent leur apparition qu'au XVIII^e siècle.

Cette collection était réservée à l'usage des professeurs. Ceux d'entre eux qui sortaient un ouvrage laissaient leur nom sur une fiche déposée à la place du livre. On ne trouve aucune trace de catalogue. Dès 1775, les ouvrages ne pouvaient être emportés «dans les chambres particulières» que contre un reçu remis au bibliothécaire.

De tous les dons faits à la bibliothèque, le plus considérable est celui de Joseph de Roggenbach. En 1787, ce prince-évêque, le dernier qui a régné sur la principauté, fit transporter au collège les 1760 volumes qui formaient la bibliothèque du château de Porrentruy. Ces ouvrages étaient parfaitement conservés. Citons-en quelques-uns :

les dictionnaires de Bayle et de Richelet,
les œuvres complètes de saint Augustin et de saint Bernard,
plusieurs bibles en différentes langues,
un grand nombre d'ouvrages de théologie
scolastique, morale et ascétique,
divers corps de droit canon,
plusieurs ouvrages de géographie ancienne
et moderne.

Pour assurer la conservation de la bibliothèque, le prince-évêque Joseph de Roggenbach édicta, dans un règlement du collège de 1788, une série de mesures, telles que la défense absolue de «prêter aucun livre à qui

que ce soit d'externe » ou encore l'obligation pour le bibliothécaire de n'emporter des ouvrages dans sa chambre que « du su et en présence du préfet des études supérieures ». Un catalogue devait, en outre, être confectionné. Mais il ne l'était pas encore au moment où la bourrasque révolutionnaire se mit à souffler sur l'Evêché de Bâle.

Des ouvrages regardés comme inutiles

En avril 1792, des troupes françaises envahissaient les bailliages du nord de l'évêché. Le 17 décembre de la même année, ces territoires se constituaient en un Etat indépendant sous le nom de *République rauracienne*. Le 23 mars 1793, cette république votait, sous la pression des baïonnettes françaises, son annexion à la France, qui l'acceptait sous le nom de département du Mont-Terrible.

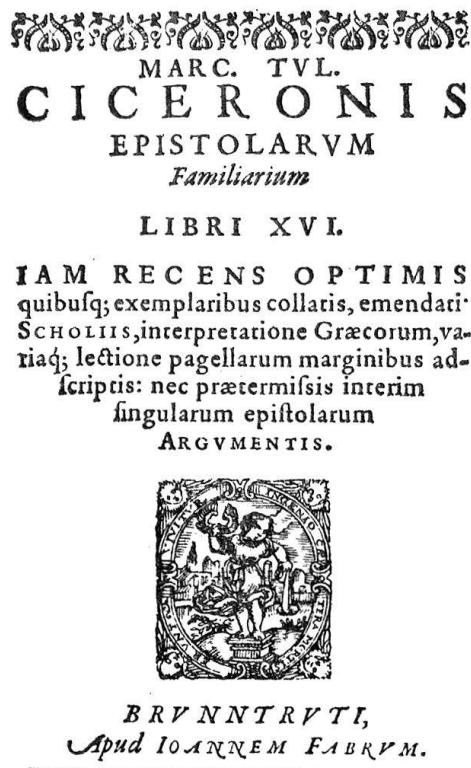
Pendant cette période troublée, les bâtiments du collège furent transformés en hôpital. De tous les professeurs, seul l'abbé Gressot était resté fidèle à son poste et continuait de donner des leçons à quelques rares élèves. L'administration départementale prit quelques mesures pour sauver le collège qui s'écroulait, décréta que sa bibliothèque cesserait d'être réservée uniquement à l'usage de cet établissement et la déclara « bibliothèque nationale ».

En vertu des décrets des 9 février et 30 juin 1792, tous les biens des émigrés et des corporations religieuses furent nationalisés. Dans l'espace de quatre mois, les ouvrages ainsi séquestrés devaient être inventoriés et catalogués sur fiches. L'inventaire devait être envoyé à Paris, où une commission était chargée d'opérer, dans toute l'étendue de la République, des échanges entre toutes les bibliothèques publiques.

Les livres des émigrés et des corporations religieuses du district de Porrentruy, soit plus de 15 000, furent réunis au collège. Ils comprenaient les ouvrages qui restaient encore au château de la ville, ceux des bibliothèques des capucins, du séminaire et de

nombreux émigrés; ils comprenaient aussi des ouvrages provenant des couvents des annonciades et des ursulines de la même ville.

L'administration du district de Porrentruy se réjouissait des échanges prévus. On pourrait se débarrasser de « ces volumes



*B R V N N T R V T I,
Apud IOANNEM FABRVM.*

Anno M. D. XCII.

«*Lettres familières*» de Cicéron, premier ouvrage imprimé à Porrentruy. Jean Faivre, 1592.

épouvantables, enfantés par la théologie moderne, la philosophie aristotélicienne et les oiseuses querelles qu'elle a occasionnées entre les philosophes anciens et modernes ». Elle désigna une commission chargée de rédiger un catalogue mobile, dont il fallait, en outre, faire trois copies sous forme de registres.

Ce catalogue mobile, dont la confection fut laborieuse, fut envoyé à Paris au Comité d'instruction publique, en juin 1795.

Mais auparavant déjà, la loi du 18 germinal de l'an II (7 avril 1794), dotant la ville de Porrentruy, chef-lieu de département,

d'une Ecole centrale, avait commencé d'être mise en application. Cette école, « qui tenait du lycée et de l'Académie », fut organisée par l'érudit et philosophe français Charles-François Dupuis, qui était alors membre du Conseil des Cinq-Cents. Cet esprit éclairé pensait qu'il fallait conserver tous les ouvrages réunis au collège, sans « tenir cas de l'anathème révolutionnaire qui en proscrivait le plus grand nombre ». Avant de quitter Porrentruy, il confia la gérance et la réorganisation de la bibliothèque à un jeune avocat nommé Raspieller.

Des instructions venues de Paris relevaient que, dans toute l'étendue de la République, les dépôts de livres provenant tant des maisons religieuses que des émigrés renfermaient un tiers de volumes qui méritaient d'être conservés. Les deux autres tiers, « justement regardés comme inutiles », devaient être vendus.

Raspieller se mit immédiatement à l'ouvrage et, en octobre 1796, il annonçait dans un rapport adressé aux autorités de district que, sur les 20000 volumes qu'il avait déjà triés, il y en avait à peine 6000 qui pussent être conservés. Ce jeune érudit s'était-il conformé sans discernement aux instructions venues de Paris ? N'est-il pas plus vraisemblable de supposer qu'il avait opéré son choix en fonction de la destination de la bibliothèque, c'est-à-dire servir en premier lieu d'instrument de travail à l'institution nouvelle qu'était l'Ecole centrale ?

On entassa dans des salles du collège les 14000 volumes condamnés à la vente, sans les classer ni les cataloguer. Raspieller n'était pas encore au bout de ses peines : un nouveau lot de livres venait de lui arriver de Delémont. C'étaient des ouvrages qui avaient constitué la bibliothèque de Charles d'Eberstein, prévôt de l'église cathédrale, à Arlesheim, ouvrages auxquels on avait réuni des livres des anciens chanoines de Moutier-Grandval, des capucins de Delémont et quelques débris de la bibliothèque de Bellelay. Parmi les 3000 volumes de ce lot, le bibliothécaire en sélectionna la moitié ; les

autres rejoignirent les ouvrages déjà mis à la réforme.

Mais voici l'acquisition la plus précieuse faite à cette époque. Conformément aux lois mentionnées plus haut, les bibliothèques des corporations religieuses et des émigrés du département de la Seine avaient été réunies à Paris. Raspieller se rendit dans cette ville et, grâce à l'appui des députés jurassiens siégeant au Conseil des Cinq-Cents, il fut autorisé à faire un choix parmi ces ouvrages. Il obtint 1256 volumes, qui furent envoyés à l'Ecole centrale de Porrentruy, en mai 1799. Cette sélection est tout à l'honneur du jeune bibliothécaire, comme le montrent les quelques exemples suivants :

l'*Encyclopédie* de Diderot, en 28 volumes in-folio,
les *Glossaires de la moyenne et de la basse latinité*,
de Ducange et Carpentier,
les 43 premiers volumes de l'Académie des
inscriptions et belles-lettres,
une édition totalement gravée, texte et
planches, des *Fables* de La Fontaine, en 5
volumes in-8°. (Illustration à la page 27.)

Les armes de hauts dignitaires, civils ou ecclésiastiques, rehaussent la couverture de beaucoup de ces ouvrages reliés luxueusement.

La bibliothèque, fermée pendant toute la durée de la réorganisation, ne fut ouverte au public qu'en mars 1799, à raison de deux jours par décade, puis tous les après-midi.

En 1800, le département du Mont-Terrible, jugé trop petit, fut réuni à celui du Haut-Rhin. Trois ans plus tard, cette annexion entraînait la suppression de l'Ecole centrale, le seul établissement qui restât à Porrentruy « pour prix de ses nombreux sacrifices ». On devine la déception des bourgeois de cette ville. Privés des revenus considérables que leur avait procurés la cour épiscopale, dépouillés d'un établissement d'instruction – le collège d'abord, puis l'Ecole centrale –, dont le rayonnement s'étendait au loin, ils devaient se contenter

maintenant d'une modeste école secondaire. Comme fiche de consolation, le gouvernement de Paris leur céda la bibliothèque et les bâtiments de l'ancien collège.

En 1801 déjà, Raspiller avait quitté Porrentruy. Son successeur, un professeur de langues anciennes nommé Heinis, ne resta que deux ans en fonction, mais rédigea sur la bibliothèque deux rapports intéressants. Le premier nous apprend qu'elle comptait 8000 volumes, répartis en neuf divisions principales. «Si l'antiquaire [sic], écrit le bibliothécaire Heinis, n'y trouve pas toujours de quoi satisfaire sa froide curiosité, l'homme de goût, l'homme sensible n'en sort jamais sans avoir nourri son esprit de quelques connaissances et de quelques vérités utiles.» Dans son second rapport, Heinis constate qu'indépendamment de la bibliothèque proprement dite, il y avait encore au collège six autres salles pleines de livres déposés sur le plancher.

Quelque dix ans plus tard, le principal du collège, pour pouvoir disposer de ces locaux, fit transporter les livres sur les tribunes de l'église des Jésuites. Cette église avait été fondée par Blarer de Wartensee, mais sa décoration intérieure datait de la seconde moitié du XVII^e siècle. A l'époque de Robespierre, elle avait servi de théâtre au culte de la Raison, puis avait été convertie en magasin à fourrage et enfin en magasin de bois à brûler. Presque tous les volumes déposés dans cet ancien sanctuaire furent volés par des enfants ou détériorés par les intempéries, car les fenêtres de l'édifice étaient brisées et le toit laissait filtrer la pluie.

Un bibliothécaire émérite

Pendant les vingt ans qui suivent, c'est-à-dire de 1815 à 1835, le désordre s'installe dans la bibliothèque même. On néglige de remettre les volumes à la place qui leur est assignée et, comme ces volumes ne sont pas cotés, l'emploi du catalogue devient pour le moins aléatoire.

Une réorganisation, différée à plusieurs reprises, était devenue indispensable. Le bureau d'administration du collège en prit conscience. Il envisagea de transférer la bibliothèque dans l'ancienne église des Jésuites, qui venait d'être restaurée. Trois galeries superposées devaient être construites autour de l'enceinte, ce qui aurait permis au visiteur d'en embrasser l'ensemble d'un seul coup d'œil. Mais ce projet aurait occasionné des dépenses telles qu'on l'abandonna. On trouva une solution moins onéreuse. Un escalier en spirale fut construit, qui reliait l'ancienne salle de la bibliothèque à une autre salle située au-dessous de la première et ayant les mêmes dimensions. Ces transformations n'auraient sans doute pas servi à grand-chose si le bureau d'administration du collège n'avait eu la main heureuse dans le choix d'un nouveau bibliothécaire. Ce choix se porta sur Joseph Trouillat, qui venait d'être nommé professeur au collège et qui était alors âgé de vingt-deux ans seulement. Nous ne pouvons penser à cet homme sans éprouver pour lui, quelle qu'ait été par la suite la violence de ses opinions politiques, un profond sentiment d'admiration. Professeur, bibliothécaire, puis historien, archiviste, maire de Porrentruy ou encore journaliste, il a déployé une activité telle qu'on se demande nécessairement quand il prenait le temps de se reposer.

Après avoir secondé un membre du bureau d'administration du collège, Trouillat poursuivit seul la réorganisation de la bibliothèque. Il commença par réintroduire les ouvrages mis à la réforme à l'époque de la Révolution. Un atelier de reliure fut installé à l'école, à titre provisoire, pour relier à neuf ou réparer plus de 3000 volumes «périclitant de vétusté ou tombant en lambeaux». En même temps, Trouillat rédigeait un catalogue des incunables à l'intention des participants à la réunion annuelle de la Société géologique de France, qui eut lieu à Porrentruy, en septembre 1838.

Pendant les travaux de réorganisation, la bibliothèque s'enrichit des 51 premiers

volumes des *Acta Sanctorum*, nommés communément les Bollandistes, qui avaient appartenu à l'ancienne abbaye de Bellelay, et de 300 volumes environ qui avaient fait partie de la collection du P. Voirol, un ancien religieux de la même abbaye.

Le catalogue mobile fut terminé pendant l'hiver 1839. Disposé d'abord en classification méthodique, il fut transformé en catalogue alphabétique, puis transcrit dans des

sation. Avec son catalogue des éditions incunables et l'ouvrage de L. Vautrey intitulé *Histoire du collège de Porrentruy (1590–1865)*, c'est la source de renseignements la plus précieuse que nous possédions sur cette collection.

Au grand désespoir de Trouillat et malgré les efforts qu'il déploya pour s'y opposer, le collège de Porrentruy fut érigé en Ecole cantonale mixte, en 1858.



«*Fables choisies*» de La Fontaine. Édition gravée en taille douce, les figures par Fessard, le texte par Drouët.
Paris 1768.

registres, avec mention pour chaque volume de la section et du rayon. Afin de mettre les livres d'un usage fréquent à la portée des lecteurs, Trouillat concilia les exigences des locaux avec les systèmes bibliographiques. Les incunables mis à part, il adopta le système qui lui parut le mieux approprié au choix et au nombre des ouvrages, celui de Debure, qui commence par l'Ecriture sainte et comprend cinq classes: la théologie, la jurisprudence, les sciences et les arts, les belles-lettres, l'histoire.

En 1849, Trouillat publia un *Rapport sur la bibliothèque du collège, son origine et sa réorganisa-*

L'époque contemporaine

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la bibliothèque acquit des collections de périodiques, tels la *Revue des Deux Mondes* – à laquelle elle est encore abonnée –, la *Bibliothèque universelle*, la *Revue scientifique*, la *Revue politique et littéraire*, l'*Helvétique*, le *Courrier du Jura*, la *Gazette jurassienne*, devenue le *Pays, le Jura*, etc.

Comme une partie des bâtiments du collège avait été cédée à l'Ecole normale d'instituteurs, fondée en 1836, et que la place faisait de nouveau défaut, on reprit le projet

d'utilisation de l'ancienne église des Jésuites. On en fit d'abord une salle de gymnastique, puis, en 1898, on construisit un plancher intermédiaire pour la couper en deux dans le sens de la hauteur. La partie supérieure fut réservée à la bibliothèque. Le local ainsi obtenu, dont le plafond – celui de l'ancienne église – était orné de bas-reliefs en stuc représentant des scènes de la vie de la Vierge, constituait un décor somptueux et impressionnant, qui invitait à la fois au recueillement et à l'étude.

Il y a une dizaine d'années enfin, la bibliothèque a été transférée au premier étage de l'ancien hôtel de Gléresse, le second étant réservé aux archives de l'ancien Evêché de Bâle, qui se trouvaient encore à Berne. L'hôtel de Gléresse (1), un des plus beaux bâtiments de Porrentruy, a été construit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par le prince-évêque Joseph-Guil-laume Rinck de Baldenstein pour son beau-frère, le baron de Gléresse. Au siècle passé et jusqu'en 1960, il a abrité des bureaux de l'administration de district. Quant à l'ancienne église des Jésuites, elle a été restaurée: on lui a rendu sa splendeur de jadis. Elle sert maintenant d'aula à l'Ecole cantonale.

Dotée d'une salle de lecture, petite mais suffisante, et d'une salle d'exposition, où des ouvrages dignes de l'intérêt des bibliophiles peuvent être mis en valeur, la Bibliothèque de l'Ecole cantonale ne cesse de s'enrichir, particulièrement d'œuvres qui concernent le

Jura (4, 5). Elle compte actuellement plus de 20000 volumes, indépendamment des ouvrages de plusieurs bibliothèques de classe ou de disciplines, qui se trouvent à l'école même. Les sections créées par Trouillat ont été maintenues et augmentées. Pour chacune d'elles, un catalogue d'auteurs et d'anonymes a été confectionné ou est en voie de l'être.

Outre les incunables, au nombre de 130, elle comprend environ 300 éditions allant de 1500 à 1530.

Elle possède enfin un fonds d'une centaine de manuscrits, répartis en *manuscrits du pays* et en *manuscrits anciens* (6, 8, 9). Les manuscrits dits du pays sont ceux de mémorialistes et d'historiens, tels Cuenin, Comman, Guélat, Nicol, Moreau, Voisard, Vautrey; ce sont aussi des documents relatifs à l'ancien collège de Porrentruy et aux anciennes abbayes de Bellelay, de Moutier-Grandval, de Lucelle, etc.

Quant aux manuscrits dits anciens, ils proviennent presque tous de la bibliothèque de la cour épiscopale, réunie à celle du collège en 1787. Ce sont pour la plupart des ouvrages de liturgie ou de théologie. Outre un rituel très finement enluminé, qui a appartenu au prince-évêque Melchior de Lichtenfels, il convient de citer l'*Evangéliaire de Saint-Ursanne* (8, 9), datant du IX^e siècle. Ce manuscrit constitue, sans contredit, la pièce rare de la bibliothèque. Sous sa couverture de cuivre repoussé représentant le Christ en majesté, il semble défier les siècles.

LÉGENDES POUR LES SIX PAGES SUIVANTES

1 *L'ancien hôtel de Gléresse, à la rue des Annonciades. Depuis 1963, il abrite la Bibliothèque générale de l'Ecole cantonale et les Archives de l'ancien Evêché de Bâle.*

2 *Le prince-évêque Jacques-Christophe Blarer de Wartensee, fondateur du collège des Jésuites et de sa bibliothèque.*

3 *Page de titre du 1^{er} volume de la «Bible polyglotte d'Anvers». Plantin, 1569.*

4 *La salle de lecture.*

5 *La salle de théologie.*

6 *Double page d'un rituel manuscrit du XVI^e siècle. Dans l'initiale de la page de gauche, les armoiries du prince-évêque Melchior de Lichtenfels (1554–1575).*

7 *Carte de la France dans la «Cosmographie» de Ptolémée. Ulm, Just de Albano, 1486.*

8 *Double page de l'*Evangéliaire de Saint-Ursanne*, manuscrit en écriture carolingienne du IX^e siècle.*

9 *L'*Evangéliaire de Saint-Ursanne*, manuscrit du IX^e siècle. La couverture date du XIII^e.*



LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARIES

2

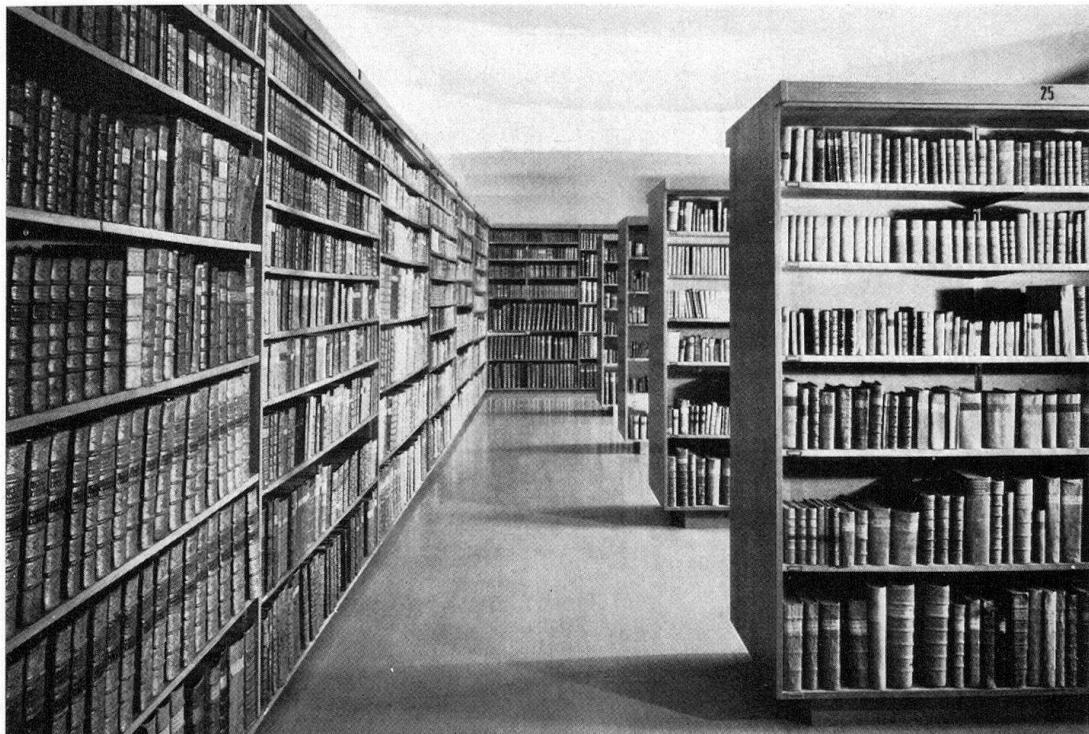


3





4



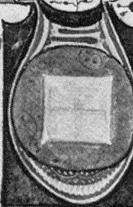
5

Oreme.
sementissime
Domine caue
mentum bise

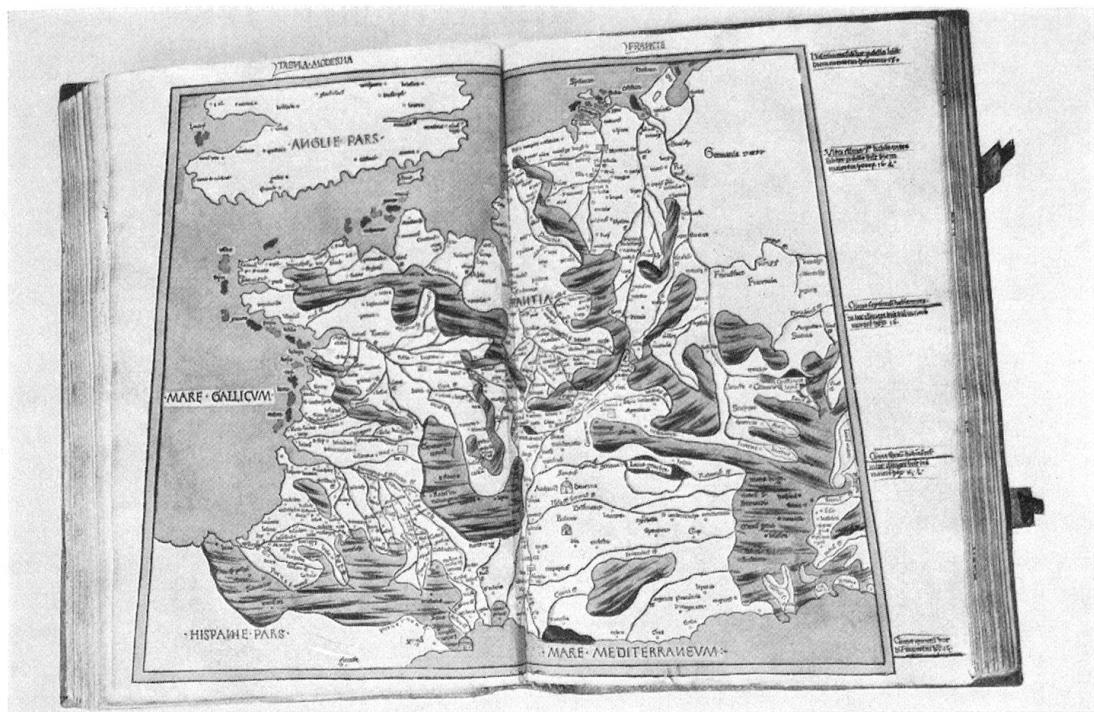


hunc. caue misteria area
me celerantur inuicis.
tribus q̄. Et sec̄ suuſcam
tue propiciacione Seni
dictione sanctificentie ad
confundim̄ sup̄ iſa ſan
mentum corporis & ſanguis
Domini ut̄ ih̄i op̄. Quia
cum hinc e regnat de. poſſ.
men. **T**

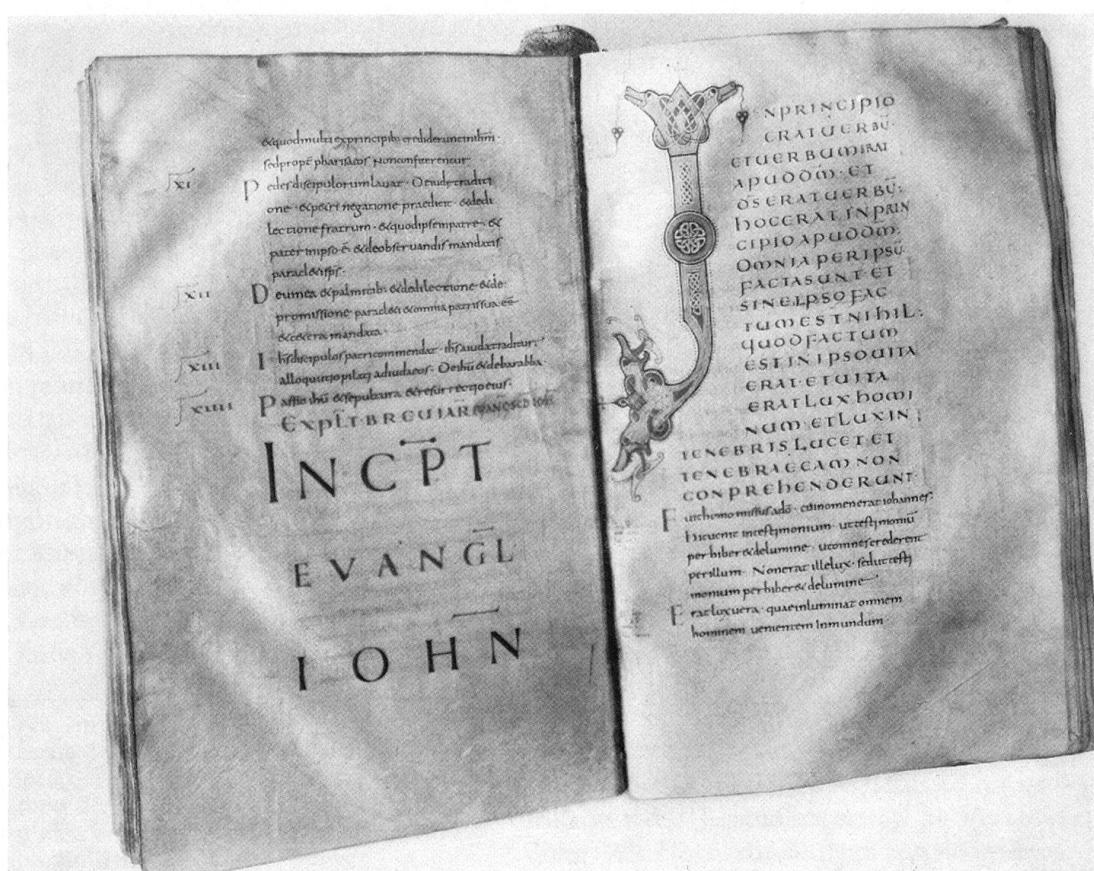
Domi
eue qui digne
tibi seruicium
nos intan di



lame famulatum. respice
propriae ad humilitate
mea ſeruitum. et sec̄ corpo
mia nomini tuo dicata. et
mea ſeruitus iſiſ. ppana.
ceſtis Virtutis Benedicō
sancti **S**piriſ. conſe **S**piriſ.
quatuor sup̄ iſa ſpiriſ ſe
tus defendat. qui et populi
tu oblatione benedicat. et
coram atq̄ corpora ſumendum



7



8

